



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3290 -JEUDI 9 AOÛT 2018



FRONT COMMUN POUR LE CONGO

Ramazani Shadari, le dauphin choisi par Joseph Kabila

Quelques heures avant la fin du dépôt des candidatures à la Céni, Joseph Kabila a finalement levé le voile sur son potentiel successeur à la magistrature suprême en désignant son dauphin à la présidentielle du 23 décembre. Il s'agit de l'ancien ministre de l'Intérieur et actuel secrétaire permanent du PPRD, Emmanuel Shadary. À travers ce choix, le président de la République a donc tenu à respecter la Constitution congolaise qui lui interdit de briguer un troisième mandat. Député élu (2006 et 2011) de la circonscription de Kabambare (province du Maniema), Ramazani Shadary avait dirigé auparavant le groupe parlementaire PPRD avant d'assumer les fonctions de coordonnateur de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale. Il a déposé hier dans l'après-midi sa candidature à la Céni. *Page 3*

CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTIELLE

Adolphe Muzito, Martin Fayulu et Samy Badibanga complètent la liste

C'est à une véritable course contre la montre que se sont livrés les derniers candidats à la présidentielle hier, date fixée pour la clôture de l'opération de dépôt des dossiers de candidatures à la présidentielle et aux législatives nationales. Adolphe Muzito a été le premier à annoncer les couleurs en faisant acte de candidature sous la bannière du regroupement politique « Nouvel élan ». Il a été suivi par Martin Fayulu, le président de la Dynamique de l'opposition et du parti Ecidé (Engagement pour la citoyenneté et la démocratie). Samy Badibanga, l'ex-Premier ministre issu de l'accord de la Cité de l'Union africaine, s'est aussi ajouté à la liste des candidats pendant que d'autres étaient annoncés à la Céni. *Page 4*



Adolphe Muzito s'exprimant devant la presse

LÉGISLATIVES NATIONALES

L'artiste-musicien Werrason candidat à Kikwit



Après avoir déposé sa candidature aux provinciales, l'artiste-musicien Ngiama Makanda , dit Werrason, vient de récidiver, cette fois-ci, en postulant pour les législatives nationales en prévision des élections du 23 décembre. C'est à Kikwit que la star congolaise est allée déposer, le 7 août, sa candidature pour la députation nationale dans une ambiance carnavalesque. Autorité morale de la plate-forme électorale « À nous le Congo » sous le label duquel il s'est fait enregistrer, le chanteur pense se servir de la tribune de la chambre basse du parlement pour plaider la cause des artistes congolais et contribuer aux efforts de développement du pays en capitalisant son aura. *Page 4*

PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Claude Kyungu dénonce des élections fantaisistes

À peine libéré de la prison où il a été détenu pendant près d'une année et demie, le président national de l'Union du peuple congolais engagé, Jean-Claude Kyungu Kabila, est sorti de son silence en dénonçant, dans une conférence de presse animée hier à Kinshasa, une Commission électorale qui n'est pas indépendante et un appareil judiciaire qui fonctionne en faveur du pouvoir en place. Tout en appelant au boycott des élections attendues au 23 décembre prochain, il avertit que dans les conditions actuelles, ces scrutins ne pourront pas sortir le pays de l'impasse où il se trouve depuis plusieurs décennies.

2 | RDC/KINSHASA LE COURRIER DE KINSHASA N° 3290 - Jeudi 9 Août 2018

ÉDITORIAL

J - 6

e dont nous devons prendre conscience à l'approche du cinquante-huitième anniversaire de notre indépendance, c'est qu'en dépit des difficultés économiques et sociales auxquelles il se trouve confronté, notre pays est le plus stable, le plus sûr de l'immense Bassin du Congo. Et que, de ce fait, il occupe au sein de la communauté africaine une place particulière qui lui confère de grands atouts mais lui impose aussi de grands devoirs.

Le plus important des atouts évoqués ici est le fait que Brazzaville devient au fil du temps l'une des plates-formes d'observation de cette partie du monde les plus reconnues par la communauté internationale. Toutes les grandes puissances et pas seulement celles avec qui nous entretenons depuis fort longtemps des relations étroites y ont renforcé directement ou indirectement leur présence ces dernières années; et certaines d'entre elles comme la Chine en ont fait à juste raison l'une de leurs plates-formes financières les plus actives du continent. Si nous savons exploiter ce capital dans les années à venir, le Congo en tirera de grands, très grands profits dans tous les domaines.

La position très particulière que nous occupons de ce fait nous impose en revanche de grands devoirs. Parmi lesquels figurent en bonne place les trois obligations inscrites en tête des priorités de la plus haute autorité de l'Etat, le président Denis Sassou N'Guesso: prévenir et gérer les crises qui dévastent ou menacent l'Afrique centrale, faire en sorte que l'intégration régionale devienne le moteur de l'émergence et soit donc la meilleure réponse à ces crises, prouver au reste du monde que le Bassin du Congo est au coeur de la bataille vitale qui se joue pour l'humanité tout entière dans la protection de la nature et la lutte contre le dérèglement climatique.

Loin de se laisser écraser par les difficultés financières que provoquait la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, notre pays a eu le courage de poursuivre les actions engagées dans ces différents domaines. Il a ainsi confirmé que la communauté africaine mais aussi la communauté internationale peuvent compter sur lui car il est un partenaire sûr, fiable, déterminé. À terme rapproché nous en tirerons à coup sûr de justes bénéfices.

Le Courrier de Kinshasa

SITUATION POLITIQUE

René Ilume réagit au communiqué de la Cénco

L'ambassadeur de la RDC au Sud-Soudan et pasteur évangélique, en séjour à Kinshasa, a donné son avis sur la toute dernière déclaration des évêques catholiques qui exprimaient leur vive préoccupation face à la volonté affichée par les autorités congolaises d'exclure certains candidats à la présidence de la République.

«C'est un étonnement, une surprise à l'idée qu'une grande Église, l'Église catholique, soit amenée à faire des déclarations qui ne tiennent pas compte de la justice comme arme dont nous disposons, en tant que chrétiens ou « jésus-christien » pour lutter contre le mal (Ephésiens 6-10-18). L'Église catholique ne fait aucun cas du troisième fruit de l'esprit qui est l'évangile de paix. L'Église catholique doit être au milieu du village, et ne chercher que la paix, au lieu de séparer les esprits et inciter à la révolte et la violence », a d'emblée déclaré le diplomate et homme de Dieu. Si l'Église catholique est réellement fidèle et soumise à Jésus-Christ, a continué René Ilume, elle doit plutôt rechercher à mettre en œuvre les valeurs chrétiennes ou « Jésus-christiennes » que sont l'amour et la paix et non être une église partisane, prenant partie pour un bord sans tenir compte des erreurs de ce bord. Et il a fait observer : « L'Église ne doit pas non plus perdre de vue que l'Accord de la Saint-Sylvestre



Le pasteur et ambassadeur de la RDC au Sud-Soudan, René llume Tembele

ne remplace pas la Constitution ni les lois nationales. Hors, le droit dit que tout acte qui ne se conforme pas à la Constitution est nul et de nul effet. Si l'Accord remplace la Constitution, je pense qu'on ne doit plus parler de mandat aussi. Donc qu'on ne parle plus de Constitution. Hors, un Etat sans loi fondamentale n'en est pas un ». Hors, a-til noté, la Constitution est là, et la gestion du pays par le président Kabila est constitutionnelle. Et la Constitu-

tion dit que le président de la République reste en fonction jusqu'à la remise et reprise avec un autre président élu. « Si nous dénions au président de la République ses droits et ne reconnaître que ceux des autres, c'est de l'injustice que l'Église ne doit pas commettre. Je lance un appel pressant à nos frères catholiques de nous rejoindre dans notre démarche de « Christocratie », c'est-à-dire dans l'idéologie ou la doctrine où les valeurs chrétiennes sont mises en avant dans la gestion du pays », a conseillé le pasteur René Ilume.

Selon lui, l'Église catholique devrait, sans passer par les médias, être capable d'aller voir le président Kabila, lui prodiguer des conseils et l'écouter aussi, le comprendre et en même temps, se rapprocher aussi de Moïse Katumbi et lui prodiguer des conseils. « Nous sommes en face de quelqu'un qui détiendrait une double nationalité et l'Église ne devrait pas encourager cela. En plus, il a des démêlés judiciaires au pays. Ces deux questions le concernant doivent être résolues. Je ne connais pas Moïse et je n'ai rien contre lui. Mais il s'agit juste de considérer la réalité des choses », a souligné l'ambassadeur Ilume.

Martin Enyimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLELes

Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert
Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef

de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International: Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef

de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse: Blandine Kapinga
Distribution et vente: Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa: 4, avenue du Port Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault
Secrétariat: Armelle Mounzeo
Chef de service: Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs:
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces: Wilson Gakosso
Personnel et paie:
Stocks: Arcade Bikondi
Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mouml

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chefde section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09 Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault N° 3290 -Jeudi 9 Août 2018 LE COURRIER DE KINSHASA RDC/KINSHASA | 3

PRÉSIDENTIELLE

Emmanuel Ramazani Shadary candidat du FCC

A quelques heures seulement de la fin du dépôt des candidatures à la Centrale électorale, Joseph Kabila a finalement levé le voile sur son potentiel successeur à la magistrature suprême, en désignant son dauphin en la personne de l'ancien ministre de l'Intérieur et actuel secrétaire permanent du parti au pouvoir.

Fini le suspense. Joseph Kabila ne sera pas candidat à sa propre succession à la présidentielle de décembre prochain. C'est en tout cas ce qu'il faut retenir après la désignation, le 8 août, de l'ancien ministre de l'Intérieur et actuel secrétaire permanent du PPRD, Emmanuel Shadary, comme candidat unique du Front commun pour le Congo (FCC) à cette élection. Un choix qui découle d'une séance-marathon de près de deux heures qui a réuni autour de Joseph Kabila, à sa ferme à Kingakati, toutes les composantes du FCC, la grande coalition électorale et politique dont il est l'autorité morale.

Après discussions et échanges autour de son potentiel successeur et après évaluation des différentes propositions qui lui ont été transmises



Ramazani Shadary

par les partis et regroupements politiques affiliés à la plate-forme, Joseph Kabila a tranché en portant son choix Emmanuel Ramazani Shadary. Ce dernier aura la lourde tâche de porter les espérances de cette coalition politique lors du scrutin présidentiel du 23 décembre face aux candidats indépendants et ceux de l'opposition. Avec la renonciation par Joseph Kabila - en fin mandat depuis

2016 - à briguer un troisième mandat, une partie de la crise politique congolaise vient de s'évaporer étant entendu que les opposants et la société civile le soupçonnaient de vouloir rempiler au mépris de la Constitution.

La nouvelle de la désignation d'Emmanuel Shadary comme dauphin de Joseph Kabila a été saluée avec effervescence dans les milieux proches du parti présidentiel. C'est en

fanfare que l'oiseau rare tant attendu a effectué ensuite le déplacement de la Céni pour y déposer sa candidature. Une fois encore, Joseph Kabila vient de déjouer les pronostics en jetant son dévolu sur une personnalité dont le nom était à peine cité comme virtuel dauphin et dont le poids politique est souvent relativisé par ses détracteurs.

Emmanuel Shadary, un des fidèles lieutenants de Joseph

Kabila, sait qu'il n'a pas droit à l'erreur et qu'il incarne désormais l'espoir de toute une frange de la population congolaise qui croit à la vision pour le Congo dont est porteur le FCC. Reste à savoir si après ce choix, la majorité présidentielle recomposée en FCC restera toujours unie. Le cas de Kin-Kiey Mulumba, cadre de la majorité présidentielle, qui s'est désolidarisé de la plateforme en postulant, contre toute attente, à la présidentielle devrait plutôt interpel-

Né en 1960, Emmanuel Ramazani Shadary est député élu de la circonscription de Kabambare (2006 et 2011) dans la province du Maniema. Il exerce actuellement les fonctions de secrétaire permanent du PPRD, le parti présidentiel. Auparavant, il a dirigé le groupe parlementaire PPRD avant d'assumer les fonctions de coordonnateur de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale. Marié et père de huit enfants, il est détenteur d'un diplôme d'études spéciales en sciences politiques de l'Université de Kinshasa et d'un bac+5 en sciences politiques et administratives de l'Université de Lubumbashi.

Alain Diasso

La FBCP salue le choix du dauphin de Joseph Kabila

L'ONG de défense des droits de l'homme appelle le président de la République, qui a tenu sa promesse de respecter la Constitution, à continuer dans cette lancée, notamment en respectant tous les articles de cette loi fondamentale qu'il avait lui-même promulguée il y a plus de dix ans.

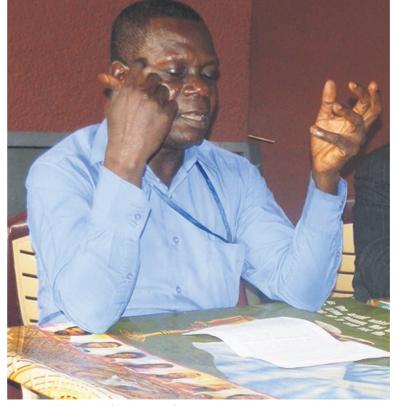
pour la paix (FBCP) s'est réjouie d'apprendre, le 8 août, à travers les médias locaux

La Fondation Bill-Clinton présidentielle puis du Front commun pour le Congo (FCC) pour l'élection présidentielle de décembre.

Cette ONG établie en RDC a dit avoir profité de cette occasion pour féliciter le président Joseph Kabila qui a tenu sa parole sur le respect de la Constitution.

et internationaux, le choix de l'ancien ministre chargé de l'Intérieur et secrétaire général du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Emmanuel Shadary, comme le dauphin de l'actuelle chef de l'État et autorité morale de la majorité

Cette ONG établie en RDC a dit avoir profité de cette occasion pour féliciter le président Joseph Kabila qui a tenu sa parole sur le respect de la Constitution. Par ailleurs, le souhait de la FBCP est que le chef de l'Etat continue à respecter cette loi fondamentale



Le président de la FBCP, Emmanuel Cole, lors d'un point de presse tenu à Kinshasa/Adiac articles 1^{er} jusqu'à 220 de ce de son pays à la loupe, tenant notamment compte des texte du 18 février 2006 qu'il

a lui-même promulgué.

Un candidat à ne pas minimiser

Pour la FBCP, cette situation a été irréversible « parce qu'avant même que la campagne électorale ne commence, le secrétaire général du PPRD avait déjà débuté sa campagne dans plusieurs provinces du pays ». Aussi, cette ONG note que, bien qu'il ne soit pas populaire auprès de la population congolaise et sous les sanctions internationales pour les violations massives des droits de l'homme, l'actuel dauphin n'est pas un candidat que l'opposition doit minimiser. Appelant l'opposition à s'unir pour l'affronter, la FBCP avise que derrière Emmanuel Shadary, il y a notamment « les armes, la police, les services de sécurité, le FCC, voire la Céni ».

Lucien Dianzenza

4 | RDC/KINSHASA LE COURRIER DE KINSHASA N° 3290 - Jeudi 9 Août 2018

CANDIDATURES À LA PRÉSIDENTIELLE

Adolphe Muzito, Martin Fayulu et Samy Badibanga complètent la liste

Des candidatures venues s'ajouter à celles déjà réceptionnées de Seth Kikuni, Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe, Félix Tshisekedi, Jean-Pierre Moka et Freddy Matungulu et autres.

C'est à une véritable course contre la montre que se sont livrés les derniers candidats à la présidentielle, hier, date fixée pour la clôture de l'opération de dépôt des dossiers de candidatures à la présidentielle et aux législatives nationales. Bien avant 16 h 30 (heure locale), la plupart des candidats à la présidence s'étaient déjà acquittés de ce devoir en se présentant à temps à la Céni. C'est notamment le cas d'Adolphe Muzito qui a été le premier à annoncer les couleurs en se pointant tôt le matin dans les locaux de la Centrale électorale. Récemment suspendu pour indiscipline par sa formation politique, le Parti lumumbiste unifié (Palu), c'est sous la bannière du regroupement



« Nouvel élan » qu'il a déposé sa candidature.

L'homme continue à se prévaloir toujours du statut de membre du directoire du Palu, faisant ainsi fi de la sanction prise contre lui. Sa candidature, dit-il, fait suite à une option levée par le patriarche Antoine Gizenga qui a exigé au Palu de présenter des can-

didats à tous les échelons du pouvoir. « C'est ce que je suis en train de faire, voilà donc tout ceci en accord avec la base et le patriarche Antoine Gizenga », a-t-il déclaré à la presse au sortir de la Centrale électorale, tout en mettant au défi quiconque apporterait la preuve que le patriarche serait contre sa candidature. S'inscrivant dans la logique

Adolphe Muzito s'exprimant devant la presse d'une candidature commune de l'opposition, Adolphe Muzito a cependant insisté sur la nécessité de parvenir à un consensus sur la machine à voter ainsi que sur le fichier électoral pour des élections apaisées. « Vous connaissez les divergences au sein de la classe politique et sociale sur cette question de la machine à voter qui n'offre pas

beaucoup de garanties mais qui ne permet pas non plus au grand nombre d'aller voter de manière la plus transparente et crédible possible, il en est de même pour le fichier électoral », a-t-il indiqué. Pour lui, ce consensus doit être dégagé le plus rapidement possible.

L'ex-Premier ministre a été suivi par Martin Fayulu. Le président de la Dynamique de l'opposition et du parti Ecidé (Engagement pour la citoyenneté et la démocratie) a également déposé sa candidature à la présidence de la République hier. Il a été rejoint par l'ex-Premier ministre issu de l'accord de la Cité de l'Union africaine, Samy Badibanga. Ce dernier a fait acte de candidature sous le label du regroupement politique les Progressistes dont il est président. Jusqu'à quelques minutes de la fermeture des bureaux de la Céni, d'autres candidats étaient encore en route vers la Centrale électorale obligée de jouer les prolongations.

Alain Diasso

LÉGISLATIVES NATIONALES

Werrason candidat à Kikwit

Après avoir déposé sa candidature aux provinciales, l'artistemusicien Ngiama Makanda, dit Werrason, vient de récidiver, cette fois-ci, en postulant le 7 août pour la chambre basse du parlement, en prévision des élections du 23 décembre prochain.

C'est à Kikwit que la star congolaise de la chanson est allée déposer sa candidature. Le choix porté sur la principale ville de la province du Kwilu, dorénavant sa circonscription électorale, se justifie par la popularité dont jouit l'artiste dans ce coin du pays d'où il est originaire. A chaque fois que Werrason et son Wenge Musica MM se produisent dans cette ville, c'est une marrée humaine qui déferle à chacune de leur prestation, preuve que la star est bien adulée par les siens. Cette popularité, Werrason entend la capitaliser aux fins d'accéder, par le biais



des élections, dans l'hémicycle sous la casquette de député national mais aussi pour contribuer aux efforts de développement du pays. Autorité morale de la plateforme électorale «À nous le

Congo» sous le label duquel il s'est fait enregistrer, le chanteur pense se servir de la politique comme tremplin pour réaliser des projets ambitieux dont celui d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des artistes en général et des musiciens en particulier.

Membre du Front commun pour le Congo par le truchement du parti AFDC de Modeste Bahati dont il est

Les habitants de Kikwit prêts à voter pour Werrason

membre, la star représente un atout majeur pour la coalition au pouvoir qui entend ainsi se servir de son aura pour glaner des voix sur l'ensemble du territoire national. N° 3290 - Jeudi 9 Août 2018

LE COURRIER DE KINSHASA

RDC/KINSHASA | 5

PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Claude Kyungu Kabila dénonce des élections fantaisistes

À peine libéré de la prison où il a été détenu pendant près d'une année et demie, le président national de l'Union du peuple congolais engagé (UPCE) est sorti de son silence, en dénonçant une Commission électorale qui n'est pas indépendante et un appareil judiciaire qui fonctionne en faveur du pouvoir en place.

Le point de presse tenu le 8 août dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, a permis au président national l'UPCE, Jean-Claude Kyungu Kabila, de lancer un appel au peuple congolais pour le boycott des élections attendues au 23 décembre et à proposer un troisième dialogue en vue de baliser le chemin pour une société plus stable. Décrivant l'impasse dans laquelle le pays se trouve depuis plusieurs décennies, cet acteur politique note que les élections, la machine à voter, la loi électorale, etc., n'étaient que « des manœuvres dilatoires des personnes animées de mauvaise foi et mal intentionnées pour gagner du temps en vue de se pérenniser au pouvoir ».

Pour Jean-Claude Kyungu Kabila, la situation politique à laquelle le pays fait face n'était pas à prendre à la légère. Notant que la RDC était à la quête d'une alternance qui la sortira de cette crise, le président national de l'UPCE a



Jean-Claude Kyungu Kabila face à la presse/ Adiac

rassuré que cette alternance va résoudre beaucoup de problèmes qu'a connus le pays pendant plusieurs décennies. Pour la sortie de l'impasse, l'UPCE et son président national disent « non aux élections », ne voulant pas y aller, selon eux, avec une Commission électorale qui n'est pas indépendante, un appareil judiciaire qui fonctionne en faveur du pouvoir en place. « Comment gagner un match pendant que les organisateurs, voire les arbitres, tous sont contre vous ? C'est un match perdu d'avance et nous demandons à ce que ces élections fantaisistes soient boycottées car celles-ci couvrent beaucoup d'irrégularités », a-t-il averti.

Un autre et dernier dialogue Dans les propositions de la sortie de la situation d'impasse politique, l'UPCE propose un troisième dialogue qui sera considéré, selon elle, comme le dernier et qui devra permettre d'obtenir l'alternance « digne de son nom » et aboutir aux élections apaisées, libres, démocratiques et transparentes.

Regrettant que les deux premiers dialogues aient été un échec, voire une « arnaque » pour le pays, Jean-Claude Kyungu Kabila a noté que ces pourparlers ont plus été « un appel d'offre d'emploi pour les politiciens quémandeurs des postes et un moyen pour amener certains acteurs po-

litiques à se pérenniser au pouvoir et à prolonger l'organisation des élections démocratiques et apaisées, au lieu d'être la voie de sortie de cette crise politique dans le pays ». Il a poursuivi que les précédentes rencontres n'ont pas pu, non plus, résoudre la question sur les faiblesses de la Constitution qui sont exploitées par la majorité sortante qui refuse d'organiser les élections telles que prévues par cette loi fondamentale, en exploitant abusivement le contenu de l'article 70. « Et c'est le seul article qui a pris tout un pays, tout un peuple en otage en faveur d'une frange des politiciens », a déploré Jean-Claude Kyungu. Alors que, s'est-il aussi plaint, ces deux dialogues n'ont pas, non plus, traité de la question de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Des matières à débattre lors du dialogue qu'elle propose. l'UPCE veut inscrire notamment la dissolution du Conseil national de suivi de l'Accord dont la mise en place est considérée par ce parti comme des dépenses inutiles et futiles pour le pays. « Cette commission n'a pas sa raison d'être car elle a failli à sa mission », a fait constater Jean-Claude Kyungu Kabila. Ces énièmes pourparlers devront également traiter de la modification de l'article 70 de la Constitution alors qu'ils doivent insister sur la stricte application des articles 151 et 152.

La Céni devra également, estime ce parti, profiter de cette occasion pour communiquer la date et le calendrier réels qui respecteront toutes les normes du processus électoral visant des élections apaisées, crédibles, libres, démocratiques et transparentes. Pour y parvenir, a conseillé ce parti politique, la Centrale électorale devra se débarrasser de toutes les irrégularités qui constitueront un frein pour le déroulement des élections. Parmi ces irrégularités, il a été noté la machine à voter qui n'a pas été prévue dans la loi électorale, a martelé l'UPCE.

Lucien Dianzenza

VIRUS D'EBOLA

Quarante-trois cas de fièvre hémorragique rapportés

La situation épidémiologique de la maladie qui sévit depuis le 1er août dans l'aire de santé de Mangina (zone de santé de Mabalako), territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu, révèle que des cas de fièvre hémorragique signalés dans la région, seize sont confirmés et vingt-sept autres sont probables.

Le bulletin du ministère de la Santé publique note que quarante-six cas sont en cours d'investigation. Deux décès ont été confirmés dont l'un à Beni et l'autre dans la zone de santé de Mabalako.

Dans le cadre de la riposte, une campagne de vaccination ciblée a démarré depuis le 7 août. Elle concerne tous les prestataires de soins de première ligne et les contacts des contacts. Rappelons que dès la déclaration de cette nouvelle épidémie dans la province du Nord-Kivu, le 1er août, l'Institut national de recherche biomédicale a procédé au séquençage complet du génome du virus responsable afin de déterminer s'il était lié au virus ayant causé l'épidémie précédente, survenue quelques mois plus tôt dans la province de l'Equateur. Bien que les deux virus ayant causé les épidémies de cette année appartiennent à l'espèce Ebola Zaïre, les résultats du séquençage ont confirmé que leurs souches sont complètement différentes.

A en croire le ministère de la Santé, cette information est importante car d'une part, elle signifie que l'actuelle épidémie dans le territoire de Béni est une épidémie distincte, sans lien avec la précédente à l'Equateur et, d'autre part, que le vaccin rVSV-Zebov peut être utilisé comme stratégie de riposte.

Depuis la déclaration de cette nouvelle épidémie, plusieurs équipes d'intervention rapide du ministère de la Santé ont été envoyées dans la ville de Béni et la zone de santé de Mangina, épicentre de la maladie, pour organiser la riposte. Le cas qui a alerté les autorités sanitaires provinciales est celui d'une femme de 65 ans, vivant à Mangina, qui avait

été hospitalisée au Centre de santé de référence de cette localité, quelques jours avant d'être déchargée mi-juillet. Elle est décédée chez elle quelques jours plus tard. Après son enterrement non-sécurisé, les membres de sa famille ont commencé à présenter les mêmes symptômes et sept d'entre eux sont décédés.

Les premières investigations des équipes de surveillance révèlent que des décès communautaires (cas probables) ainsi que des cas suspects et confirmés sont apparus dans sept zones de santé dont cinq dans la province du Nord-Kivu et deux dans la province voisine de l'Ituri.

Blandine Lusimana

INTERVIEW. JOSEY

« J'ai toujours rêvé de chanter en lingala »

L'artiste ivoirienne vient de mettre sur le marché la chanson «Jour J-0», entièrement interprétée par elle-même en lingala, une langue qu'elle a toujours aimée mais qu'elle ne parle pas.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelle est l'actualité musicale de Josey, en dehors de la sortie de son single «Jour J-0» ?

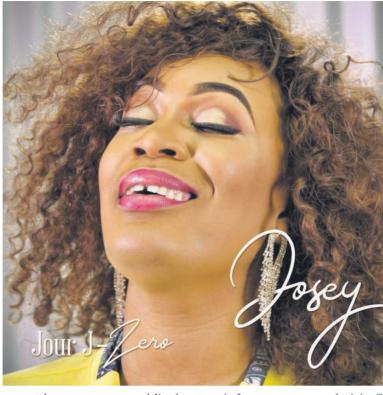
Josey: Effectivement, j'ai sorti un nouveau single intitulé «Jour J-0». Mais en dehors de cela, je suis maman et, par la grâce de Dieu, je suis aussi sollicitée pour des spectacles. Je suis également un régime amincissant en faisant notamment du sport (rires).

L.C.K.: Pourquoi avoir choisi de chanter en lingala et surtout de vous essayer à la rumba congolaise dans ce single?

Josey: J'étais vraiment convaincue que cette chanson allait plaire, parce qu'elle me « tuait » déjà moi-même avant que je ne la propose au public. Je ne parle pas le lingala mais j'ai toujours trouvé que cette langue était la plus belle. Je l'ai toujours aimée, surtout quand elle est chantée. L'un de mes plus grands rêves était de chanter en lingala. Grâce à Tony Rodriguez, le producteur de cette chanson, et à Flamme Kapaya (guitariste, chanteur, arrangeur et compositeur de la République démocratique du Congo, NDLR), j'ai pu réaliser mon rêve. Pour le choix du rythme, je n'ai jamais eu de limites en matière de style musical. J'explore tout et je suis à l'aise dans tout par la grâce de Dieu. C'est une nouvelle expérience que j'ai tentée.

L.C.K.: Comment cela a-t-il été possible alors que vous ne parlez pas la langue?

Josey: Cela a pris du temps pour travailler sur la chanson, sur les intonations et les différentes tournures pour que tous les Congolais s'y retrouvent et pour qu'on me confonde même à une Congolaise. Avec le producteur Tony Rodriguez, on a eu recours à quelqu'un qui parle bien le lingala pour donner les prononciations exactes et bien étudier, au mot près, toutes les paroles de la chan-



son et la proposer au public de la meilleure manière possible.

L.C.K.: Justement, parlons du contenu de «Jour J-0». Est ce du vécu ou du fictif et pourquoi ce titre?

Josey: Ce n'est pas du vécu et j'espère que je ne vous déçois pas (rires). C'est l'histoire d'une femme qui vivait avec son compagnon et ce dernier est parti en voyage. Il était censé en revenir mais il n'est pas rentré et la femme s'est rendu compte qu'il ne reviendra plus jamais. C'est une chanson qui est pleine de proverbes, de belles images pour exprimer toute la tristesse ressentie par la femme à la suite du départ de son compagnon.

L.C.K.: C'est vous-même qui avez écrit la chanson? Josey: Non. La chanson a été écrite par Flamme Kapaya qui est un ancien guitariste de Werrason.

L.C.K.: Vous visez clairement un public congolais avec cette chanson. Avezvous pensé à effectuer un « featuring » avec un artiste congolais ? Si vous le pouviez, lequel choisirez-vous et pourquoi ?

Josey: Les Congolais sont vraiment bénis sur le plan musical. En matière de chant et de danse, chaque artiste a sa particularité. J'aurais de la difficulté à choisir car chaque artiste congolais a son talent. Pourquoi ne pas faire un featuring avec chacun d'entre eux? Ce serait une grande joie pour

moi. Je ne peux pas choisir. Si on me proposait tous les artistes, je les choisirais tous. Il y a toujours un plus chez chacun qui plaît.

L.C.K. : Quel est votre artiste préféré en RDC, en Afrique et dans le monde ?

Josey: J'aime tous les artistes congolais, notamment Fally Ipupa et Fabregas. Chacun a sa particularité. Nous avons la rumba congolaise mais il existe aussi des rappeurs congolais. Moi qui suis partisane de la diversité musicale, je suis très partagée. J'aime beaucoup Youssoupha, Maître Gims, Niska... La liste est longue. J'ai failli oublier mon papa Lokua Kanza.

Donc je ne saurais dire qui est mon artiste préféré en RDC où c'est compliqué de choisir car il y a beaucoup d'artistes talentueux. En dehors de la RDC, au risque de paraître chauvine, j'aime beaucoup la musique ivoirienne. De manière globale dans le monde, j'écoute beaucoup India Arie, Donell Jones et Jessie J.

L.C.K.: Quel rapport entretenez-vous avec la musique congolaise en général et les musiciens congolais?

Josey: J'aime beaucoup la musique congolaise. Jusqu'à présent, j'ai rencontré Singuila et Youssoupha. Lokua Kanza, je le connaissais déjà, c'est mon papa. En dehors d'eux, je n'en ai pas encore rencontré d'autres. Je ne pense pas qu'on ait des altercations. Il y a toujours une belle ambiance autour de notre dénominateur commun qu'est la musique. Donc, je suis très optimiste sur nos rapports présents et futurs.

L.C.K.: Quel bilan faitesvous de votre carrière musicale depuis le début?

Josey: C'est un bilan très positif. En tant qu'artiste et être humain, il faut s'attendre à toute éventualité. Il y a des hauts et des bas. J'ai toujours été positive dans le petit parcours que j'ai eu à effectuer jusque là. Par la grâce de Dieu, à chaque fois que je sors un morceau, il plaît.

L.C.K.: Vous êtes diplômée de l'ENA. Pourquoi avoir choisi une carrière musicale?

Josey: Par pure passion. Je ne m'imagine pas vivre sans musique. Je présente mes excuses à l'administration ivoirienne mais mon cœur était plus important (rires). Je n'arrivais pas à rester dans l'administration, sachant que j'allais pouvoir être en phase avec moi-même dans la musique.

L.C.K.: Quels sont les différents challenges auxquels vous êtes confrontée dans cette industrie en tant que femme?

Josey: En tant que femme, lorsque nous arrivons dans ce milieu, nous sommes tout de suite cataloguées. Les hommes ont moins de boulot à faire que nous. Certaines personnes pensent que nous sommes favorisées à cause de notre physique. Notre combat perpétuel est de réussir à nous imposer en tant que chanteuse. C'est un travail de longue haleine. Personnellement, j'ai dû passer par des concours. La nature nous a faites telle quelle mais ce n'est pas seulement en tant que femme que nous avons intégré le milieu musical, c'est surtout parce que nous avons des capacités vocales qui peuvent être prises au sérieux et qui peuvent nous permettre de représenter nos différents pays sur l'échiquier international. C'est vraiment le principal challenge pour moi en tant que chanteuse à voix.

L.C.K. : Comment analysez-vous le secteur musical en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier?

Josey: Le secteur musical est en constante progression en Afrique. La musique africaine s'exporte davantage et les plus grandes entreprises mondiales de production musicale s'intéressent aux talents africains. C'est une très belle opportunité pour les artistes africains. A nous de savoir en profiter pour vendre davantage notre musique autant que la musique américaine. Aujourd'hui on voit un artiste comme Wizkid faire un featuring avec Drake. travailler avec Puff Daddy ou encore Tiwa Savage qui travaille avec Jay Z... En Côte d'Ivoire également, on pourrait avoir Josey qui travaille avec les plus grands artistes au monde. La Côte d'Ivoire connaît aussi cette évolution musicale, avec des musiciens qui collaborent avec d'autres artistes anglophones leur ouvrant ainsi des portes dans les marchés culturels anglophones. C'est un très bon développement. C'est à nous les Africains de savoir aujourd'hui en profiter pour nous positionner mondialement.

L.C.K.: Quelle perception avez-vous de la musique congolaise aujourd'hui? A-t-elle évolué ou a-t-elle perdu du terrain face à d'autres pays?

Josey: La musique congolaise a beaucoup évolué, avec des featuring qui se font aujourd'hui tels que celui de Fally Ipupa et de R. Kelly. Cette musique est donc en constante évolution. Il y a quelques années, on n'aurait jamais imaginé voir un featuring entre le grand Franco et Tina Turner, par exemple. La musique congolaise est très bien placée pour aller le plus loin possible. Les Congolais sont déterminés à dépasser les frontières musicales de l'Afrique. C'est un très bel avantage et je suis très contente pour cette musique. J'aimerais bien m'associer à cela et voilà notamment pourquoi j'ai fait «Jour J-0», une chanson qui est disponible sur toutes les plates-formes de téléchargements.

Propos recueillis par Patrick Ndungidi

INTERNATIONAL | 7 N° 3290 -Jeudi 9 Août 2018 LE COURRIER DE KINSHASA

CENTRAFRIQUE

Le gouvernement américain offre des véhicules aux Forces armées du pays

Le don remis le 6 août, à Bangui, s'inscrit dans le cadre des actions du département américain pour la redynamisation des Forces armées centrafricaines afin qu'elles puissent bien remplir leur mission de protection de la population en proie à l'insécurité depuis plusieurs

D'une valeur de 8 500 000 dollars américains, le don est composé de cinquante-sept véhicules parmi lesquels quarante-deux pick-up Toyota Hilux équipés des matériels de communication, six camions Renault destinés au transport du matériel et des

Le Chargé d'affaires américain, David Brownstein, attribue ce geste à une contribution des États-Unis à la stabilisation, la prospérité et la sécurisation de la République centrafricaine (RCA). « Nous reconnaissons que la paix et la stabilité sont essentielles à la prospérité de la Centrafrique à court et à long terme. Les États-Unis et la RCA ont tous l'intérêt à soutenir la prospérité et la sécurité dans la région », a déclaré le diplomate américain.

« Cet appui vient concrétiser les promesses américaines de continuer à soutenir le gouvernement et réaffirme la volonté de ce pays de travailler avec les autorités pour la reconstruction de l'armée centrafricaine », a déclaré pour sa part, la ministre de la Défense nationale, Marie-Noëlle Koyara.

Le président Touadera, chef suprême des Armées, a salué cette coopération avant d'annoncer que ces moyens permettront de déployer, dans l'immédiat, des troupes à Bangassou, Sibut, Dékoa, Bambari et d'autres zones.

L'armée centrafricaine est dépourvue des moyens logistiques depuis qu'elle est fragilisée par la prise de pouvoir de la rébellion de la Séléka en mars 2013.

Une vingtaine de morts dans des combats entre Antibalaka et Séléka dans un village proche de Kouango

Les combats qui ont opposé dans la nuit du 2 au 3 août les deux groupes rebelles, au village Lioto, proche de Kouango, auraient fait, selon un bilan non officiel, vingt-cinq morts. La population est gagnée par la peur malgré l'accalmie qui est observée dans la localité. Le bilan provisoire et non officiel est fait par une autorité locale de Kouango que le RJDH a pu joindre dans la journée. Selon cette source, plusieurs habitants de cette ville sont arrivés à Kouango, « les combats étaient violents. Les gens qui arrivent font état de vingt-cinq morts et plusieurs blessés », a expliqué ce notable qui a requis l'anonymat. Difficile de savoir lequel des deux camps a subi ces pertes.

Le village Lioto a été brièvement contrôlé par les antibalaka, « après quelques heures de combats, les Séléka avaient été mis en déroute mais ils sont revenus en force chasser les antibalaka et actuellement ce sont les Séléka qui contrôlent Lioto », a confié une autre source.

De nombreux habitants, selon les informations du RJDH, ont quitté la ville, « les habitants des villages Lioto, Bagao, Bambala et Gadja sont tous partis. Certains sont en brousse d'autres arrivés à Kouango voire Grimari », a fait savoir un habitant de Lioto qui est arrivé à Kouango où nous l'avons contacté.

Depuis le début des combats dans ce village situé à 40 kilomètres de Kouango, les forces onusiennes déployées dans cette ville n'ont pas pu intervenir pour des raisons que le RJDH ne connaît pas encore. A Kouango centre, les habitants contactés craignent des représailles de la part des ex-Séléka.

Retour des déplacés de Paoua vers les villages d'origine



Des déplacés regagnant leur village (DR)

Presque tous les déplacés ont regagné leurs villages respectifs au bénéfice de la sécurité dans la région. C'est le constat fait par le RJDH en mission samedi dernier dans cette région du nord du pays.

La ville de Paoua n'accueille plus plusieurs milliers des déplacés qui l'avaient envahie en fin 2017 suite aux violences dans le secteur. De soixante-quinze mille personnes, il n'en reste que deux mille cinq cents, selon les acteurs humanitaires dans la région.

La ministre de l'Action humanitaire et de la réconciliation nationale, Virginie Mbaïkoua, présente la situation actuelle de ces déplacés. « Nous avons quitté de onze mille ménages à cinq cents soit

deux mille cinq cents déplacés. Nous sommes en train d'organiser une évaluation pour projeter quel appui nous devons apporter aux retournés dans leurs villages respectifs », a-t-elle indiqué, samedi dernier à Paoua.

Le capitaine Thierry Dassin Nambobona, commandant des Forces armées centrafricaines dans la région, parle de situation stable qui a facilité le retour et la reprise des activités humanitaires. « Les déplacés sont retournés suite à la situation de quiétude. Nous continuions à travailler pour consolider la paix et la sécurité dans la région. Le périmètre de sécurité se situe à plus de 100 km vers les frontières », a-t-il dit.

L'étroite collaboration entre les forces nationales et les Casques bleus de la Minusca, la détermination des autorités et des habitants ont conduit au retour de ces déplacés.

Source: RJDH

« Les déplacés sont retournés suite à la situation de quiétude. Nous continuions à travailler pour consolider la paix et la sécurité dans la région. Le périmètre de sécurité se situe à plus de 100 km vers les frontières »

SOUDAN DU SUD

L'organisme moniteur de la paix salue la signature de l'accord de paix

La Commission mixte de suivi et d'évaluation (Jmec) s'est félicitée, le 7 août, de la signature de l'accord final de paix par les parties belligérantes dans la capitale soudanaise de Khartoum et a appelé à des engagements sur son application.

L'organisme moniteur de la paix au Soudan du Sud a annoncé, dans une déclaration rendue publique le 5 août, à Juba, qu'elle saluait la signature du document visant à résoudre les questions en suspens sur la gouvernance entre les parties prenantes. « Larécente signature contribue aux efforts de revitalisation de l'accord de 2015 sur la résolution du conflit au Soudan du Sud et doit aboutir à la réalisation d'une paix inclusive et globale, restaurer la sécurité et la stabilité et promouvoir réconciliation nationale

en République du Soudan du Sud », a indiqué la déclaration. La Jmec a également appelé les parties prenantes à respecter l'application honnête et efficace de l'accord revitalisé. « Sans aucun doute, la signature survient comme un rayon d'espoir pour le peuple sud-soudanais qui a connu la dévastation de la guerre pendant trop longtemps », a ajouté le document.

Le président Salva Kiir et le chef de l'opposition Riek Machar, ainsi que d'autres dirigeants de groupes d'opposition, ont signé l'accord de paix sous la médiation du président soudanais Omar El-Béchir et sous les auspices du bloc est-africain de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Selon l'accord, Riek Machar retrouvera le poste de vice-président et supplantera quatre autres futurs vice-présidents issus de différents partis politiques.

Est aussi prévue la création d'un gouvernement d'union nationale de transition composé de trente-cinq ministres, dont vingt issus du gouvernement actuel et neuf du Mouvement populaire de libération du Soudan-Opposition de Riek Machar.

Xinhua

8 | INTERNATIONAL LE COURRIER DE KINSHASA N° 3290 - Jeudi 9 Août 2018

PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE MONDE

Genève abrite la conférence internationale sur le désarmement

La rencontre qui s'est tenue le 7 août a permis aux participants d'examiner le nouveau programme du secrétaire général des Nations unies en la matière intitulé « Assurer notre avenir commun ».

Le programme en discussion a été présenté, le 24 mai dernier, par son initiateur, António Guterres. Parlant de l'agenda de ce programme qui devra être mis en œuvre pars les Etats, le secrétaire général de la conférence internationale de Génève, Michel Moller, a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement d'un document de réflexion ou juste le résultat d'un

tamment en incluant les Objectifs de développement durable.

Spécifiant les axes clés de ce programme, le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève a rappelé qu'ils sont axées sur des mesures pratiques, visant à relancer le dialogue et les négociations sur le désarmement international afin de stimuler des nouvelles idées et à

« Ces mesures visent aussi à intégrer le désarmement dans les priorités de l'ONU dans son ensemble, en jetant les bases de nouveaux partenariats et d'une meilleure collaboration. Elles indiquent où le secrétaire général de l'ONU entend s'engager personnellement et aider les États membres à s'acquitter de leurs responsabilités »

exercice d'évaluation mené à la suite de consultations avec des experts des États membres, de la société civile, du secteur privé et de l'ONU. Bien au contraire, ce programme propose des actions concrètes qui sont également liées à l'agenda international au sens le plus large, nocréer un nouvel élan.

« Ces mesures visent aussi à intégrer le désarmement dans les priorités de l'ONU dans son ensemble, en jetant les bases de nouveaux partenariats et d'une meilleure collaboration. Elles indiquent où le secrétaire général de l'ONU en-

tend s'engager personnellement et aider les États membres à s'acquitter de leurs responsabilités », a déclaré Michel Moller, en ajoutant que c'est dans ce cadre que pour faire avancer les actions inscrites à l'ordre du jour de ce programme, le Bureau des affaires du désarmement des Nations unies travaille sur un plan de mise en œuvre. Ce plan devrait être publié en septembre et définira les étapes ainsi que les activités spécifiques qui seront entreprises et indiquera où l'appui des États membres sera nécessaire. En outre, il servira de bases nécessaires au suivi des progrès réalisés.

« A Genève, le Bureau des affaires du désarmement de l'ONU et l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement se sont associés à d'autres platesformes de désarmement non onusiennes à Genève pour organiser des dialogues sur ce nouvel agenda », a précisé le responsable de l'Office des Nations unies à Genève.

Une deuxième rencontre prévue pour le 15 août

Selon le secrétaire général des Nations unies, une deuxième session sur la même question est attendue le 15 août et portera sur le thème « Le désarmement pour sauver l'humani-

connellement et abres à s'acquit-sabilités », a déen ajoutant que que pour faire ascrites à l'ordre amme, le Bureau mement des Nasur un plan de plan devrait être et définira les activités spécitreprises et indication des au suivi des eau des affaires

António Guterres

té et le désarmement qui sauve des vies ».

« En dehors de cette deuxième rencontre, le mercredi 29 août, se tiendra un débat à Genève sur le désarmement pour les générations futures et le mercredi 5 septembre, une autre réunion sur le renforcement des partenariats pour le désarmement », a signifié António Guterres, avant de noter que la conférence sur le désarmement avait créé, le 12 juin dernier, plusieurs groupes de travail portant

sur différents points figurant à son ordre du jour.

L'objectif principal de ces groupes était de travailler sur la cessation de la course aux armements nucléaires, notamment dans la double perspective du désarmement nucléaire et des matières fissiles pour les armes nucléaires sans oublier la prévention des courses aux armements dans l'espace mondial. Ceci, pour garantir la sécurité et la paix aux États non dotés d'armes.

 $Rock\,Ngassakys$

DÉVELOPPEMENT

Un rapport alternatif sur l'Afrique pointe du doigt les failles des études internationales

Le document propose une autre grille de lecture sur le continent, en prenant en compte certains facteurs « oubliés » parfois par certaines institutions de développement.

Le rapport a été établi par une quarantaine de chercheurs et lancé par le réseau Enda Tiers-Monde à Dakar, au Sénégal. Il critique l'analyse et la vision que présentent les rapports européens et américains de l'Afrique. Le secrétaire exécutif d'Enda Tiers-Monde, Moussa Mbaye, explique que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques ainsi que l'Organisation mondiale du commerce déploient en Afrique leur vision du développement sans prendre en compte les réalités de ce continent. Ils ont du mal, selon lui, à déchiffrer les mutations et les transformations qui s'y opèrent ou à définir les véritables priorités du continent. « Nous avons cherché un moyen qui permette aux Africains de consigner

leur histoire, d'exprimer leur avenir et de revendiquer leur souveraineté dans un projet commun de société. C'est de ce besoin qu'est né le Rasa », a-t-il souligné.

Pour le secrétaire permanent du Rapport alternatif sur l'Afrique (Rasa), Cheikh Gueye, ce premier rapport doit être l'instrument des transformateurs de l'Afrique, pour renverser des idéologies et des épistémologies des analyses habituelles d'un continent « trop souvent considéré par la communauté internationale à la fois comme un puits de ressources naturelles, un maillon faible des réseaux de pouvoir et un partenaire éternellement assisté ».

Cheikh Gueye ajoute : « Nous voulons nous départir d'une vision libérale et occidentale du développement, questionner les indicateurs habituellement utilisés pour mesurer le développement, afin de voir le progrès à travers la cosmogonie des Africains. Nous voulons permettre la construction de notre propre métaphore », sans s'opposer à une diversité de vues mais plutôt une prise en compte de nouveaux indices de mesure plus adaptés au continent et correspondant à « des objectifs qui ont de la valeur pour les gens afin de sor-

« ...Considéré par la communauté internationale à la fois comme un puits de ressources naturelles, un maillon faible des réseaux de pouvoir et un partenaire éternellement assisté » tir de l'économisme pur ».

Il affirme que pendant très longtemps, le chômage a été calculé en Afrique selon les consignes du Bureau international du travail, « considérant qu'une personne non salariée ne travaille pas, alors que dans des pays comme le Sénégal, le secteur informel concerne près de 90 % des emplois ». Le secrétaire permanent du Rasa poursuit: « Aujourd'hui, nous avons redéfini le concept, préférant parler d'occupation plutôt que d'emploi ». Il fait le même constat pour le produit intérieur brut, « très insuffisant, un appareillage idéologique pour que le marché puisse s'organiser. [...] une lecture libérale de l'économie basée sur le consensus de Washington [...] la standardisation des sociétés ».

Cheikh Gueye souhaite « opposer un calcul économique plus lié au relationnel, à la solidarité, qui sont très importants en Afrique », avec une approche par « capabilité », proposant de voir dans le développement comme une extension des libertés substantielles, ainsi que l'a théorisé l'économiste indien Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998. Toutefois, il écarte une victimisation du continent et voit le Rasa plutôt comme « une réponse aux insuffisances des capacités prospectives des institutions africaines ».

Le Rasa veut redonner aux Africains la parole afin qu'ils apportent leurs réponses aux défis du continent, « qui doivent être résolus par eux et non par les fonctionnaires de la Banque mondiale. C'est aussi une manière de restaurer la responsabilité des Africains dans leur propre développement ». Il veut voir mesurer le bien-être des individus, à l'instar du bonheur national brut, indice économique inscrit dans la Constitution bhoutanaise depuis 2008 en remplacement du produit national brut.

Noël Ndong

DROIT HUMANITAIRE

Les diplomates africains sensibilisés à la situation des réfugiés

Sur initiative du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les ambassadeurs africains accrédités au Congo ont été conviés, le 9 août, à une journée d'échange sur le droit humanitaire et la protection internationale.

Selon le représentant du HCR, Modeste Cyr Kouamé, la rencontre avait pour objectif de sensibiliser les diplomates à la situation des réfugiés dans le monde en général et en Afrique en particulier, avec des détails en République du Congo.

En outre, il s'agissait de permettre aux uns et aux autres d'enrichir leurs connaissances, tant sur les questions générales de droit international humanitaire que sur les questions techniques liées au fonctionnement du HCR.

« Vu que l'Afrique est le deuxième continent au monde où l'on enregistre le plus grand nombre de réfugiés et de déplacés internes, nous comptons sur vous, pour faire le plaidoyer dans la prévention des crises qui constituent les principales causes de déplacements forcés sur notre continent », a-t-il précisé. « Depuis le 19 septembre 2016, suite à la crise migratoire sans précédent, il a été décidé à New York, de traiter désormais la question des réfugiés de façon inclusive. La déclaration de New York préconise que pour la gestion de la donne réfugiée, il faut faire intervenir les institutions financières, les pays donateurs, le secteur privé, la société civile, les académiciens, les sportifs, les artistes, les universitaires, les diplomates et toutes les bonnes volontés », a signifié le représentant du HCR dans son discours. Pour lui, les diplomates sont également bien placés afin d'apporter leur voix dans la prévention des différentes crises. « On s'est rendu compte que tous les réfugiés

gouvernement a mis fin au statut de réfugié pour des ressortissants rwandais vivant au Congo. Il convient de rappeler qu'en 1997, en effet, le Congo avait accueilli réunions tripartites (Congo-HCR-Rwanda) se sont tenues entre 2013 et 2017. Les options suivantes ont été proposées aux concernés : le rapatriement volonlais pour l'accueil des réfugiés depuis des décennies et à tous les pays africains qui accueillent des milliers de réfugiés.

De son côté, la doyenne du corps



Une vue des diplomates lors de la rencontre/Photo Adiac

qui sont dans ces pays africains sont issus des conflits, des persécutions, donc, c'est important que ces diplomates soient imprégnés de la chose afin de pouvoir faire un bon plaidoyer dans leur pays respectif », a-t-il

Clin d'oeil sur la situation des réfugiés rwandais...

Répondant à la question sur la situation des réfugiés rwandais au Congo, Modeste Cyr Kouamé a fait savoir qu'ils ont commencé à saisir les solutions durables qui leur avaient été proposées, notamment celle du rapatriement volontaire. C'est en janvier dernier que le « Vu que l'Afrique est le deuxième continent au monde où l'on enregistre le plus grand nombre de réfugiés et de déplacés internes, nous comptons sur vous, pour faire le plaidoyer dans la prévention des crises qui constituent les principales causes de déplacements forcés sur notre continent »,

environ douze mille réfugiés de nationalité rwandaise, en provenance de la République démocratique du Congo.

Dans la perspective de la mise en œuvre effective de la cessation du statut de réfugié, plusieurs taire ; l'intégration locale et la demande d'exemption à la clause de cessation. Dans la foulée, le représentant du HCR a remercié le gouvernement congolais pour son appui à cette rencontre et réitéré ses remerciements au peuple congodiplomatique, Charlotte Fayanga, a salué l'initiative du HCR, estimant: « Une bonne maîtrise de la question générale des réfugiés peut nous servir de courroie de transmission dans le cadre de la prévention des conflits ».

Les chefs de missions diplomatiques du groupe du corps diplomatique africain suivants: Centrafrique, Tchad, Angola, Cameroun, République démocratique du Congo, Sénégal, Afrique du Sud, Namibie, Egypte, Gabon, Rwanda, Algérie, Côte d'Ivoire, Mali, Nigeria, Guinée equatoriale, Mauritanie, Bénin, Guinée, Niger, Soudan ont été conviés à cette rencontre.

Yvette Reine Nzaba

ZIMBABWE

Le chef de l'ONU appelle à la retenue

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a demandé le 7 août au nouveau président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, et à l'opposant Nelson Chamisa de faire preuve de retenue et à règler tous les différends en justice.

Le porte-parole du secrétaire général, Farhan Haq, a précisé à la presse que Antonio Guterres s'était entretenu au téléphone avec le successeur de Robert Mugabe et avec le leader du Mouvement pour le changement démocratique opposition).

« Il a clairement fait savoir qu'il

comptait sur le président du Zimbabwe pour s'assurer que les forces de sécurité exercent la plus grande retenue » et a, par ailleurs, « encouragé l'opposition à faire valoir ses griefs via des

« Il a clairement fait savoir qu'il comptait sur le président du Zimbabwe pour s'assurer que les forces de sécurité exercent la plus grande retenue » voies légales », selon Farhan Haq. Le porte-parole n'a pas souhaité dire quelle avait été la réponse du président zimbabwéen et de son principal opposant mais a indiqué que ces entretiens avaient été «constructifs». « Nous espérons que les assurances offertes par les dirigeants se confirmeront », a-t-il dit, souhaitant que leurs partisans en fassent de même.

Des violences ont éclaté au Zimbabwe, faisant au moins six morts, après que la commission électorale a annoncé la victoire de Emmerson Mnangagwa dès le premier tour de l'élection présidentielle du 30 juillet avec 50,8% des voix.

TCHAD

Quatre-vingts fonctionnaires des Impôts suspendus

Cadres et agents de la Direction générale des impôts du Tchad ont été suspendus de leurs fonctions et postes pour détention et usage de faux diplômes, selon une note de l'inspecteur général des Finances, Koulamaye Dillah, publiée mardi dont Xinhua a obtenu copie.

« Cette décision, qui constitue une mesure conservatoire, ne sera levée qu'après régularisation de la situation administrative de chacun », a indiqué Koulamaye Dillah.

D'autres suspensions devront arriver, puisque la note de l'Inspecteur général des Finances a précisé que celle de mardi est une « première vague ».

L'Etat tchadien a entrepris, il y a quelques mois, une vaste opération de vérification des diplômes de ses agents civils. Cet audit qui vient d'être prolongé de trois autres mois, concerne encore plus de cinquante-cinq mille fonctionnaires.

Xinhua

10 | INTERNATIONAL LE COURRIER DE KINSHASA

N° 3290 -Jeudi 9 Août 2018

VIRUS D'EBOLA

L'OMS demande le renforcement de la surveillance par les pays voisins

Face aux quatre nouveaux décès, parmi les cas confirmés de la maladie, enregistrés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), l'agence onusienne appelle les pays de la région à rester vigilants le long de la frontière.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé aux pays voisins de la RDC, notamment le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi et le Soudan du Sud, de renforcer la surveillance, précisément le long de la frontière avec la province congolaise du Nord-Kivu (est). Une trentaine de points d'entrée a été identifiée pour renforcer la capacité de surveillance afin de détecter et de traiter rapidement les nouveaux cas d'Ebola potentiels. Sur le terrain, une trentaine d'experts de l'OMS est déjà présente ou en route pour Beni, dans le Nord-Kivu. Les équipes se sont également dirigées vers Mangina. Certains membres du personnel en cours de déploiement au Nord-Kivu ont participé à la riposte contre Ebola dans la province de l'Equateur.

Le personnel de l'OMS comprend des logisticiens, des épidémiologistes, des communicateurs, des infirmiers cliniciens spécialisés, des spécialistes de la mobilisation communautaire et des coordonnateurs d'urgences.

Un nouveau bilan publié mardi par le ministère congolais de la Santé confirme quatre nouveaux décès de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Ces quatre décès ont été enregistrés à Mabalako, près de la bourgade de Mangina où l'épidémie a été déclarée le 1er août, dans la province du Nord-Kivu. A ce jour, les autorités congolaises ont fait état d'un total de trente-quatre décès en lien avec cette dixième épidémie d'Ebola en RDC. « Au total, quarante-trois cas ont été enregistrés dans la province du Nord-Kivu, dont seize confirmés et vingt-sept probables », a déclaré le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, lors d'un point de presse le 7 août à Conève.

« Au total, quarantetrois cas ont été enregistrés dans la province du Nord-Kivu, dont seize confirmés et vingtsept probables » Selon l'agence onusienne, plus neuf cents»contacts» (avec le virus) ont déjà été enregistrés dans les zones de santé sous surveillance. La recherche des contacts est, d'ailleurs, l'une des priorités de l'OMS, en plus de la prévention et du contrôle des infections, notamment dans les centres de santé, l'isolement ainsi que la prise en charge des patients, la sensibilisation des communautés.

Des campagnes de vaccination prévues

En réponse à cette nouvelle épidémie d'Ebola, des campagnes de vaccination ciblée sont attendues cette semaine.

La chaîne de froid pour la vaccination est arrivée à Beni, le 5 août. Une douzaine d'équipes de vaccinateurs, dont des certaines venues de la Guinée, sera déployée dans les différentes zones touchées.

« La vaccination devrait pouvoir commencer d'ici à la fin de la semaine si toutes les étapes nécessaires sont en place. Une équipe clinique avec des thérapeutes arrive le 7 août », a précisé Tarik Jasarevic.

Le ministère congolais de la Santé et l'OMS appliqueront la même stratégie de «la vaccination en ceinture» qui cible les prestataires de soin de première ligne, les personnes ayant été en contact avec les cas confirmés d'Ebola et les contacts de ces contacts.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, et son adjoint en charge des interventions d'urgence, Peter Salama, sont attendus ce jeudi en RDC.



EST DE LA RDC

Quatorze cadavres d'otages retrouvés

Les corps sans vie des personnes enlevées par les rebelles ougandais présumés de l'Alliance des forces démocratiques (ADF) ont été découverts, le 7 août, à Tubameme, dans le territoire de Beni de la province du Nord-Kivu, selon le service de sécurité sur place.

A en croire les autorités militaires en charge des opérations à Beni, ces personnes avaient été kidnappées le 2 août alors qu'elles se trouvaient dans leurs champs à Boikene et Muzambayi, deux quartiers situés dans la périphérie de la ville de Beni. Parmi ces quatorze corps sans vie figurent quatre femmes. Ils ont tous été directement inhumés le 7 août à Tubameme, dans l'espace Mayangose, à l'est de Beni. La coordination urbaine de la société civile de Beni se dit consternée et en appelle à l'in-

tervention des autorités militaires et à la force d'intervention de la mission onusienne en RDC pour stabiliser la situation avant les élections générales du 23 décembre.

Les attaques des rebelles ougandais contre les civils dans cette partie du pays sont régulièrement signalées depuis des décennies. L'armée congolaise mène depuis longtemps, avec l'appui des éléments de la mission de l'ONU, des opérations contre ces rebelles qui sont toujours actifs dans les forêts de cette partie du pays.

Ces mêmes assaillants ont mené des attaques de grande envergure contre le contingent tanzanien de la mission de l'ONU pour la stabilisation (Monusco) au mois de décembre 2017. Au total, quatorze militaires tanzaniens ont trouvé la mort dans ces attaques.

GUINÉE

Lancement d'un audit du fichier électoral

Le gouvernement et ses partenaires techniques ont lancé l'opération afin de déceler toutes les anomalies pouvant causer des contestations post-électorales.

Pour y parvenir, sept experts internationaux ont été recrutés avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont l'Union européenne, l'Organisation internationale de la francophonie et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Ces experts travailleront avec un comité technique de treize membres désignés par les acteurs politiques, la société civile, l'administration publique et la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Interrogé par la radio nationale, le président de la Céni, Salif Kébé, a affirmé que l'audit consiste à établir toutes les imperfections et les manquements contenus dans le fichier électoral dans le but d'apporter des solutions de correction appropriées. Les experts et le comité technique vont examiner

de plus près la base des données électorales de la Céni pour que le fichier soit le plus performant possible, a-t-il dit. « L'audit permettra de savoir si le standard international en matière de gestion de fichier est respecté et de proposer des voies et moyens pour l'améliorer dans la perspective des prochaines échéances électorales », a expliqué Salif Kébé.

Au terme de vingt-cinq jours de travaux, les experts produiront un rapport détaillé sur l'état actuel du fichier électoral guinéen, tout en proposant des pistes pour sa consolidation.

Grâce à leurs recommandations, la Céni pourrait engager les opérations de révision des listes électorales, conformément à la loi électorale et ce, en prélude aux prochaines élections législatives prévues en 2019.

A ce jour, le fichier électoral guinéen contient plus de cinq millions d'électeurs inscrits.

Xinhua

RC/BRAZZAVILLE | 11 LE COURRIER DE KINSHASA N° 3290 -Jeudi 9 Août 2018

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Le compte de gestion chiffré à plus de treize milliards FCFA

Les élus locaux ont approuvé, le 6 août, cinq délibérations dont les comptes de gestion et administratif exercice 2017, à l'issue des travaux de la première session extraordinaire de leur conseil départemental et municipal.

Le compte de gestion de la commune de Brazzaville se chiffre à 13 018 429 468 FCFA, au titre des recouvrements des recettes, alors qu'au titre des paiements des dépenses, il est de 12 976 O82 940 F CFA.

Les statistiques des prévisions du compte administratif 2017 se fixent à 1 536 849 137 FCFA et les émissions sont de l'ordre de 74 557 702 FCFA.

Les conseillers ont également adopté la délibération relative à l'exploitation du sable fluviatile dans le département de Brazzaville. Ils ont aussi déterminé les modalités de gestion, en régie indirecte, des toilettes publiques dans un marché domanial ou autre place publique de la ville capitale.

Au terme des débats, ils ont approuvé le contrat de conces-

sion à la société Deter-services relatif à la construction et la gestion des toilettes publiques municipales dans le marché domanial dénommé « Lipouta na tolo », situé dans le sixième arrondissement, Talangaï. Le conseil départemental et municipal a noté, dans le cadre de son plan d'urgence de cent jours et de son plan d'action annuel, l'aménagement de plusieurs voiries urbaines dont les avenues Jacques-Opangault et Unité africaine.

L'Assemblée locale a, en outre, affirmé avoir bouché des trous sur les grandes artères de la ville de Brazzaville, sur une distance d'un kilomètre. Le conseil a aussi œuvré pour la lutte antiérosive dans la commune de Djiri et aménagé «le ravin de la mission» afin d'éradiquer les



Le bureau du conseil municipal de Brazzaville /Adia

inondations habitations avoisinantes.

La construction des toilettes publiques municipales, dans les points stratégiques de tous les arrondissements de la ville, intègre, selon le conseil municipal, la relance de sa stratégie d'hygiène et de lutte contre l'insalubrité. Et, dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public et des feux de signalisation, une étude est lancée par le conseil

municipal. Pour améliorer la traçabilité et la gestion des fonds entre l'ordonnateur et le comptable, le service de recettes municipales a été connecté à la fibre optique, a indiqué le conseil, qui a dit avoir lancé un autre grand projet de plate-forme numérique destiné à l'amélioration des recettes municipales. Le conseil a formulé neuf recommandations parmi lesquelles l'accélération de l'informatisation et de la mise

en réseau des services pourvoyeurs des recettes pour leur interconnexion avec la recette municipale. Une autre recommandation porte sur la poursuite du processus du recensement physique en cours pour la maîtrise effective du personnel et la mise en place d'une commission d'études afin de reprogrammer l'affaire relative aux tours jumelles.

Fortuné Ibara

ECONOMIE NUMÉRIQUE

La cyber législation congolaise passée au peigne fin

Des délégués et experts de plusieurs institutions du pays ont examiné et amendé, le 8 août à Brazzaville, les avant-projets de loi réglementant le secteur, dans la perspective de leur prochaine adoption par le gouvernement.

L'atelier organisé et piloté par le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a été l'occasion de présenter les nouvelles moutures des projets de textes sur l'économie

« Le Congo ne saurait rester en marge du processus d'harmonisation de son cadre réglementaire et législatif en matière de la cyber sécurité, sachant que les pays frères et amis, à l'instar du Gabon, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad et du Burundi ont déjà incorporé dans leur corpus de législations nationales ces mêmes textes de la CEEAC et d'autres sont sur le point de terminer le processus »

numérique et placer tous les acteurs impliqués au même niveau d'information, dans le respect de la transversalité et le dynamisme de ce secteur.

Rehaussé de la présence du ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, et de son homologue de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, le rendez-vous a permis d'examiner tant sur le fond que sur la forme

ces textes qui ont déjà reçu l'approbation de la Cour suprême.

Ces textes concernent les lois relatives à la cybersécurité, la lutte contre la cybercriminalité, la protection des données à caractère personnel et celles liées aux transactions électroniques. Les délégués à l'atelier ont émis le souhait de la nécessité urgente d'adopter ces avant-projets de lois afin de doter le cyberespace congolais d'un cadre juridique efficace.

« Le Congo ne saurait rester en marge du processus d'harmonisation de son cadre réglementaire et législatif en matière de la cybersécurité, sachant que

les pays frères et amis, à l'instar du Gabon, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad et du Burundi ont déjà incorporé dans leur corpus de législations nationales ces mêmes textes de la CEEAC et d'autres sont sur le point de terminer le processus », a déclaré Léon Juste Ibombo à l'ouverture des travaux. Ces projets de texte, a-t-il rappelé, ont été élaborés par un consultant international, sur la base des standards internationaux et en prenant en compte les conventions de Budapest et de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données, y compris les lois types de la CEEAC relatives à la pro-

tection des données à caractère personnel, aux transactions électroniques et à la lutte contre la cybercriminalité adoptées au niveau communautaire.

L'économie numérique s'accompagne, en effet, d'une révolution culturelle dans le sens où les nouvelles technologies donnent lieu à de nouveaux usages, de nouveaux systèmes, de nouvelles manières de commercer, de communiquer. Tout cela ne peut se faire sans un cadre légal et institutionnel qui garantit la sécurité tant des infrastructures essentielles que celle des usagers.

Les avant-projets de loi ont été présentés et les avis de la Cour suprême ont été présentés par Roland Ondeli, Steven Ondongo et Guichard Tsangou, respectivement conseiller à l'économie numérique, conseiller juridique au ministère en charge de ce département, expert de la CEEAC. Ce dernier a soute nu que ces textes attendus sont conformes aux instruments juridiques internationaux et régionaux





Les membres du gouvernement, l'ensemble des déléqués et experts de l'atelier (Adiac)

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Environ deux cents participants attendus au forum de Brazzaville

La capitale congolaise va abriter, les 30 et 31 octobre, une rencontre sous-régionale à laquelle prendront part des centres spécialisés des deux Congo, du Cameroun et du Gabon sur la gestion forestière.

Premier événement du genre pour le projet Observation forestière dans le Bassin du Congo, la rencontre est ouverte aux pouvoirs publics, à la société civile, au secteur privé, aux communautés dépendantes des forêts, aux peuples autochtones, à la communauté académique, aux partenaires tels que le Projet de renforcement de la gouvernance forestière en Afrique et le Centre international pour le développement et la formation.

Il s'agira, en effet, d'un moment d'échange et partage d'expériences entre ces futurs intervenants, sur la gouvernance forestière régionale ; l'utilisation des terres et le processus Redd+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) ainsi que la foresterie participative.

Les interventions s'articuleront autour des thématiques comme : « Processus législatifs en matière forestière dans le Bassin du Congo »; « Redd+, zéro déforestation, agrobusiness »; « Synergies entre Flegt, Redd+ et la gouvernance de l'utilisation des terres » ; et « Foresterie participative, régime foncier et droits des peuples ».

Un comité de pilotage national devrait être mis en place pour coordonner la préparation de ce forum. Il va regrouper les parties prenantes, à savoir la primature ; les ministères concernés ; la société civile ; le secteur privé ; les communautés locales ; les universitaires ; les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, l'Agence française de développement, la FAO, etc.

À noter que ce forum s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme régional sur les volets gouvernance, le processus Redd+ et l'utilisation des terres, en vue de la préparation d'une réunion de haut niveau, dont la tenue est prévue pour le 26 novembre, à Bruxelles.

Fiacre Kombo





N° 3290 -Jeudi 9 Août 2018 LE COURRIER DE KINSHASA RC/BRAZZAVILLE | 13

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des enseignants réclament les primes de correction des examens

Devant l'école de la Fraternité, à proximité de la direction des examens et concours techniques ainsi que devant le ministère de l'Enseignement général, des dizaines d'enseignants ont manifesté leur mécontentement, le 8 août, suite au non-paiement des indemnités de correction du BEPC.

Très en colère, les enseignants correcteurs ont bravé les policiers chargés de mettre de l'ordre, exigeant le versement de leurs indemnités dans les plus brefs délais. On pouvait les entendre vociférer et conspuer la police.

« Nous sommes des enseignants retenus pour corriger le BEPC. Nous avons commencé la correction le 31 juillet. Avec les autorités, nous nous sommes convenus que le paiement se fera de manière échelonnée. Après la correction, nous nous sommes rendus compte que les responsables ont fui. Au lieu de venir s'exprimer, on nous envoie la police. Ils ont pris de force nos collègues pour

corriger alors que la cause est commune. Nous réclamons nos primes de correction », a expliqué l'un d'eux en colère.

« On nous doit trois jours. Nous demandons au ministre de donner notre argent. Hier le président de jury nous a fait comprendre que pour le moment, on privilégie la fête du 15 août et les salaires. Nous avons répondu, non ! car c'est un examen d'Etat et nous avons signé un contrat, il faut qu'on nous libère. Où se trouve notre argent? Nous revendiquons le paiement des trois jours, au cas contraire, la correction est suspendue. Nous interpellons le ministère de nous verser notre dû le plus rapidement possible. parce que nous sommes dans le besoin », a renchéri un autre.

Plus grave encore, ces enseignants reprochent le ministère de tutelle d'avoir « ramassé » des étudiants pour poursuivre la correction déjà amorcée. Pour eux,



un examen d'Etat doit être corrigé par des enseignants qui ont tenu les classes pendant toute l'année scolaire.

Au terme de leur rassemblement, les protestataires ont décidé d'organiser d'autres actions au cas où le ministère de l'EnseiUne vue des enseignants en colère/Adiac gnement primaire et secondaire resterait sourd à leurs revendications. Affaire suivre.

Yvette Reine Nzaba

DRAME DE CHACONA

« L'idée n'était pas d'envoyer les jeunes au mouroir », déclare Evariste Alouomo

Le commissaire central du poste de police de Ouenzé s'est défendu sur la question, le 7 août, lors de la visite de son commissariat par une délégation de la Commission défense et sécurité du Sénat, conduite par son président, Gabriel Zambila.

A la question de la délégation de savoir pourquoi ces jeunes avaient-ils été transférés au poste de police de Chacona alors qu'ils étaient au commissariat central de Ouenzé, Evariste Alouomo a laissé entendre que c'était suite à une pléthore constatée dans les geôles qu'un certain nombre de prisonniers avaient été répartis dans certains postes, notamment ceux de Chacona et Massa. « En les répartissant de la sorte, l'idée n'était pas de les envoyer au mouroir », a-t-il indiqué.

Faisant la genèse de la situation, le directeur départemental de la police, Jean-Pierre Okiba, a précisé que c'est suite à l'assassinat à coup de couteaux du sieur Kaounga par des gangs que la police avait été amenée à une opération de stabilisation de la ville, laquelle a conduit à l'arrestation de ces jeunes, le 21 juillet dernier.

Jean Jacques Koubemba

PND 2018-2022

Le gouvernement priorise le système éducatif et la diversification économique

Les axes principaux et prioritaires de la nouvelle politique de développement qui va s'étaler sur les quatre prochaines années ont été présentés par le Premier ministre, Clément Mouamba, le 7 août, à l'Assemblée nationale.



Clément Mouamba devant les députés

Devant la représentation nationale, le chef du gouvernement a soutenu que le nouveau Plan national de développement (PND) 2018-2022 sera fondé sur deux axes phares : la ré-

forme du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle ainsi que la diversification de l'économie.

Pour y parvenir, Clément Mouamba a précisé que sur le volet éducatif, le gouvernement mettra un accent particulier sur la valorisation du capital humain, première source de développement, afin de construire le soubassement d'une croissance durable et inclusive.

Cette valorisation englobe, hormis le transfert des valeurs morales et d'instruction civique initié pour promouvoir l'émergence de comportements nouveaux, la lutte contre les antivaleurs.

S'agissant de la diversification de l'économie, a-t-il poursuivi, elle reposera sur les secteurs de l'agriculture impliquant l'agropastoral, l'élevage, la pêche, la pisciculture et l'agroforesterie. Pour amplifier cette diversification, le gouvernement va aussi développer le secteur du tourisme et renforcer l'inclusion économique des pauvres ainsi que des femmes habitant les zones rurales.

Afin de soutenir ces deux axes prioritaires, a martelé le Premier ministre, le gouvernement a retenu cinq mesures d'accompagnement. Il s'agit notamment de stabiliser et relancer l'économie; préserver les infrastructures existantes et leur rentabilisation; améliorer le climat des affaires; mobiliser les ressources externes et domestiques, avec en ligne de mire une amélioration de l'intermédiation financière nationale.

« Le plus fort de ces mesures porte également sur le renforcement de la gouvernance. Il s'agira de rechercher la plus grande efficacité de l'action gouvernementale et une efficience des interventions publiques, avec plus de discipline et de rigueur dans la gestion économique, la rationalisation des dépenses, la priorisation dans l'exécution des actions », a indiqué Clément Mouamba dans son discours.

Le nouveau PND fera l'objet de débat à l'Assemblée nationale ce jeudi 9 août.

Firmin Oyé

SÉCURITÉ SOCIALE

Plus de six milliards FCFA de déficit de récouvrement

Les entreprises privées ayant mis un terme à leur activité en terre congolaise ont laissé une dette de 6 228 184 217 F CFA à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour le paiement de leurs employés, explique le directeur de Recouvrement et du contentieux, Elvis Ibara Abira, lors de la présentation d'un échantillon des statistiques de ces sociétés.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso

immeuble les Manguiers (Mpila),

Brazzaville République du Congo

Au total, cent quatorze entreprises n'ont pas respecté la procédure de fermeture en abandonnant leurs employés sans rémunération ni payement des cotisations à la CNSS.

Le directeur général de cette structure, Evariste Ondongo, a déploré la mauvaise foi de ces employeurs. « Cette dette obligée à la CNSS est un manque à gagner pour l'Etat. Ces employeurs ne se sont même pas prononcés au tribunal pour fermer leurs établissements malgré l'existence des procédures de liquidation d'une société au Congo. Ils se sont volatilisés dans la nature en laissant derrière eux les droits des travailleurs et des cotisations sociales », a-t-il indiqué.

En effet, la CNSS sera obligée de payer cette incidence financière annoncée le 8 août, lors de la réunion entre la direction générale avec les représentants de toutes les formes syndicales, des administrations publiques et privées ainsi que ceux de la force publique. L'objectif de la rencontre a été de définir avec les partenaires sociaux les modalités de mise en œuvre de l'article 171 de la loi n° 004 du 25 février 1986 du code de sécurité sociale.

Pour ce faire, Elvis Ibara Abira a indiqué que l'article 171 alinéa 1 recommande à l'employeur congolais et étranger de s'acquitter de ses obligations à la CNSS tant pour ce qui est de la déclaration des salariés qu'il occupe ou a occupés et des salaires qu'il a versés qu'en ce qui concerne le paiement des cotisations dont il peut être redevable. Ceci à compter d'une durée supérieure à trois mois pour l'employé congolais et pour tout étranger au cas où il quitterait à titre définitIf ou temporaire le territoire national.



Les participants à la séance de travail/Adiac rité sociale », a-t-il déclaré.

Il a poursuivi qu' en cas de voyage, conformement à l'alinéa 2, l'employeur doit présenter un certificat délivré par la direction générale de la caisse ou son représentant. Cette mesure prise n'est pas appliquée chez les personnes malades bénéficiant d'un certificat d'évacuation sanitaire.

«Toute soumission à un marché public doit faire l'objet de la production par le soumissionnaire d'un certificat délivré à la CNSS attestant que l'employeur est à jour du point de vue du paiement de ses cotisations de sécu-

La police promet d'apporter son assistance

Les interventions des partenaires sociaux ont porté sur la situation des travailleurs de la société aérienne ECAir, le non-respect des lois au Congo, la non-application de la loi interdisant les étrangers d'être les détaillants, les mécanismes de fermeture des entreprises en cas de litige, la délivrance des cartes d'identité aux étrangers qui exercent dans les boulangeries. Les partenaires sociaux ont, par

Horaires d'ouverture:

Samedi (9h-13h)

Du lundi au vndredi (9h-17h)

ailleurs, émis des suggestions à la CNSS afin de répertorier tous les chefs des entreprises avant de sensibiliser les services des aérodromes. L'un des représentants de la force publique a assuré la direction de la CNSS que les employeurs qui se trouvent à l'extérieur du pays peuvent être rattrapés par les services de l'Organisation internationale de police criminelle. « Nos services travaillent avec les ordres de mission. Mettez à notre disposition toutes les structures dont les patrons sont redevables afin de permettre à toutes les directions frontalières de bien travailler », a-t-il dit.

Quelques statistiques et dettes des entreprises privées fermées par département

Brazzaville, soixante-deux, la dette s'élève à 4 302 507 696 ;

Pointe-Noire, trente-huit, la dette est de $1\,876\,094\,260$;

Niari, six, dette de 20 435 828 ; Bouenza-Lékoumou, six, dette évaluée à 12 910 890 ;

Pool, deux, dette de $16\,235\,543$; Soit un total de $6\,228\,184\,217$ FCFA.

Lydie Gisèle Oko



CAMP IBAKA GAMES

La ville côtière lance la première édition

L'acitivité a commencé le 7 août, à l'espace du Centre culturel Taty-Loutard, à Mpita, dans le premier arrondissement Lumumba, sous la liesse des enfants et des basketteurs venus des quatre coins de la ville pour voir et toucher l'international de NRA

Plusieurs jeux concours ont été organisés pour égayer les enfants en situation de rue et des orphelins de Pointe-Noire. Les vainqueurs et tous les participants ont reçu des cadeaux de diverses natures, à savoir les ballons de basketball, les sacs scolaires, les parasoleils, les boîtes de lait. Malgré la longue attente, les jeunes visiblement joyeux n'étaient pourtant pas harassés de voir l'international de NBA, le toucher et échanger avec lui pour la première fois à Pointe-Noire. Le 7 août a été une journée mémorable pour ces enfants défavorisés qui ont eu le privilège d'immortaliser par les images cette rencontre avec le basketteur qui s'est engagé depuis quelques années dans les actions caritatives à l'égard des enfants congolais en détresse. Après quelques minutes passées avec les enfants, Serge Ibaka a promis de les revoir l'année prochaine, à la même période, pour une grande activité. Par ailleurs, un concours de dunk



Serge Ibaka balle en main pendant le match /Adiac

a été organisé avec les basketteurs. L'épreuve a été remportée par Gloire Goma devant un jury composé, entre autres, d'un technicien de la Fédération congolaise de basketball, du président de la Ligue de Pointe-Noire et de Serge Ibaka lui-même, avant les matches de gala des cadets

et des seniors, très attendus par le grand public. Pour faire plaisir au public, Serge Ibaka a exhibé son talent dans la sélection de Pointe-Noire qui a battu NTC les balaises, l'équipe championne de la ville, 16-7. Toutes ses touches de balle ont été acclamées par des jeunes qui ont souhaité le voir pendant longtemps mais son calendrier trop chargé ne lui a pas permis d'y rester davantage.

Notons que la première édition du Camp Ibaka games a été lancée grâce au partenariat entre la société de laiterie Cowbell et la Fondation Serge-Ibaka. Ce partenariat, ont souligné les organisa-

teurs, a pour objectifs de pérenniser des activités caritatives en faveur des enfants en détresse à Pointe-Noire et promouvoir le basketball en milieu des jeunes. « Le plus important pour moi, c'est passer du temps avec ces enfants et à l'avenir voir avec Cowbell la possibilité de pérenniser ces activités à l'image de ce que nous faisons à Brazzaville », a indiqué Serge Ibaka. Parlant du basketball congolais, l'athlète de NBA a reconnu que le niveau s'est amélioré. « Depuis que j'ai commencé mes activités à Brazzaville; le niveau du basket a beaucoup évolué. Il y a vingt jeunes détectés qui évoluent à l'Académie Serge-Ibaka, nous allons faire pareillement à Pointe-Noire pour préparer l'élite congolaise», a dit l'athlète. Et de renchérir que le basketball évolue chaque année. « Je suis compatriote comme tout le monde. De notre côté, nous allons faire ce qu'on peut mais le grand travail revient aux ligues et à la Fédération », a-t-il dit. Il a enfin remercié le Samu social, point focal du Réseau des intervenants dans le phénomène des enfants de la rue. Soulignons que des dons de vivres ont été remis aux responsables des centres d'hébergement des enfants en situation de rue par la Fondation Serge-Ibaka et Cowbell.

 $Charlem\, L\'{e}a\, Legnoki$







LE COURRIER DE KINSHASA 16 | RC/BRAZZAVILLE N° 3290 -Jeudi 9 Août 2018

DROITS HUMAINS

La population autochtone en voie d'être impliquée dans les sphères de décisions

Six décrets d'application sont dans le circuit d'approbation sur le sujet, a révélé le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga, dans la déclaration du gouvernement à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de ces peuples.

L'exécutif, en partenariat avec les agences du système des Nations unies, adoptera, dans les tout prochains jours, un nouveau plan d'action national 2018-2021 visant à promouvoir les droits et améliorer la qualité de vie de la population autochtone. Ainsi, pour compléter le dispositif juridique à ce propos, conformément à l'article 16 de la loi n°5-2011

du 25 février 2011, portant promotion et protection des droits de la population autochtone, les décrets d'application sont attendus. Parmi eux, le projet de décret fixant les procédures de consultation et de participation des peuples autochtones aux institutions décisionnelles et aux programmes de développement socio-économique.

« ...La destruction de cet environnement par l'exploitation industrielle et la spoliation effrénée des forêts mettent en péril le patrimoine culturel et traditionnel autochtone et entraînent une menace grave à leur existence»,

Il y a, par ailleurs, le projet de décret précisant les mesures spéciales visant à faciliter l'accès de la population autochtone aux services sociaux et de santé et à protéger sa pharmacopée; le projet de décret déterminant les modalités de protection des biens culturels, des sites sacrés et spirituels de la population autochtone ; le projet de décret facilitant l'accès des enfants autochtones à l'éducation et des adultes à l'alphabétisation y compris le projet de décret portant mesures spéciales d'octroi des pièces d'état civil à la population autochtone. « Il y a également un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité interministériel de suivi et de l'évaluation de la promotion et de la protection des droits de la population autochtone », a indiqué le ministre de la Justice. La Journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août, a pour thème, cette année, « Migrations et mouvements des peuples autochtones ». Selon



Le ministre de la Justice donnant lecture de la déclaration du gouvernement/Photo Adiac le ministre Aimé Ange Wilfried Bininga, le thème correspond au mode de vie de ces peuples car ils sont migrateurs et la forêt est leur mère nourricière, leur pourvoyeuse de médicaments... « Malheureusement, la destruction de cet environnement par l'exploitation industrielle et la spoliation effrénée des forêts

mettent en péril le patrimoine culturel et traditionnel autochtone et entraînent une menace grave à leur existence», a déclaré le ministre. Afin d'inverser ces tendances, a-t-il poursuivi, une prise de conscience collective et urgente s'impose à tous, décideurs, exploitants et artisans.

Rominique Makaya

HANDBALL

La DGSP parmi les quatre clubs sanctionnés

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball a prononcé des sanctions à l'encontre de l'équipe seniors dames de la DGSP pour son refus de disputer la finale de la 49e édition du championnat national face à Abo-Sport, le 5 août. Donnant lecture des décisions y relatives, le secrétaire général de la fédération, Bernard Mangota, a indiqué que la DGSP est disqualifiée du championnat national et perd le classement réalisé. Le club paiera une amende de 500 000 FCFA. L'entraîneur de l'équipe sanctionnée, Célestin Mpoua, a écopé d'une suspension d'une année.

Par ailleurs, Caïman, Etoile du Congo et Patronage sont condamnés à payer une amende de 200 000FCFA pour indiscipline affichée lors de la cérémonie de clôture du championnat national. Cette somme doit être versée avant toute compétition officielle. La DGSP est aussi concernée par cette amende. Elle en paiera donc deux.

Rominique Makaya

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Quatre arbitres congolais suspendus

Messie Nkounkou, Fitial Charel Just Kokolo (arbitres) ainsi que deux assistants, à savoir Armand Gildas Yamba et Blaise Botamba, ont été provisoirement interdits, à compter du 5 août, de toute activité liée au football sur le continent jusqu'à l'examen de leur cas par le jury disciplinaire.

Les Congolais ne sont pas les seuls ciblés puisque dans le lot, il y en a au moins un qui a écopé d'une sanction à vie. C'est le Ghanéen David Laryea (arbitre assistant) exclu à vie de toute activité liée au football de la Confédération africaine de football (CAF). Sept de ses compatriotes s'en sortent avec dix années de suspension. Il s'agit de Lathbridge Reginald, Eric Nantierre, Fleischer Cecil, Ouedraogo Dawood, Salifu Malik, Theresa Akongyam et Joseph Wellington (instructeur technique).

D'autres arbitres suspendus comme les Congolais attendent de connaître prochainement la durée de leur peine. Ce sont le Béninois Bello Aboudou; le Guinéen Baba Leno; le Sénégalais Daouda Gueyes; le Malgache Hamada Nampiandraza; les Ghanéens Adii Prosper, Isaka Ayensu Afful, Anafo Nathan; le Libérien Yekeh Jerry ainsi que deux arbitres assistants dont Badiu Ibrahim (Ghana) et Aderito Marida Silva (Guinée Bissau).

En rappel, au mois de juillet, le jury disciplinaire de la CAF avait sanctionné plus d'une dizaine d'arbitres. Le Kényan Marwa Range (assistant) avait écopé d'une exclusion à vie de toute activité liée au football de la CAF. Le Togolais Yanissou Bebou (arbitre) et le Gambien Jallow Ebrima (assistant) avaient respectivement écopé de dix ans de suspension de toute activité liée au football du continent. L'Ivoirien Denis Dembele (arbitre) avait pris pour six ans de suspension alors que Le Burkinabé Boukari Ouedraogo (arbitre), le Malien Moriba Diakité, le Mauritanien Demba Boubou et le Nigérien Maman Raja Abba Malan Ousseini (assistants) sont privés d'activités liées au football du continent pendant une période de cinq ans.

Trois d'entre eux avaient des sanctions legères de deux ans seulement: les Ivoiriens Coulibaly Abou (arbitre), Marius Tan et Bi Valère Gouho (assistants).



James Golden Eloué